



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Se-battre-pour-le-revenu-de-base>

Se battre pour le revenu de base ?

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1988 à 1997 - Année 1990 - N° 894 - novembre 1990 -

Date de mise en ligne : vendredi 19 décembre 2008

Date de parution : novembre 1990

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Si le sondage, proposé en juin dernier, ne nous a pas appris que nous ne savions déjà sur la pensée des distributistes, il a eu cependant le mérite de montrer que nos lecteurs sont prêts à réagir lorsqu'on les consulte, et ceci est pour nous tous un grand encouragement. Je pense donc qu'il faut profiter de leur mobilisation pour les amener à réfléchir sur d'autres questions, plus constructives.

La première, la plus immédiate, est de savoir si les distributistes sont prêts à lutter pour que soit versé, dès maintenant, un revenu de base, sans condition, à tous les citoyens. Etant bien entendu que l'obtention d'un tel revenu constituerait, pour les distributistes, la transition vers l'économie distributive.

Rappelons le principe du revenu de base, qui est l'objectif de l'association européenne BIEN (Basic Income European Network) dont nous avons rapporté, dans ces colonnes, la création à Louvain-la-Neuve en septembre 1986. Ce revenu, versé par l'Etat, est dû individuellement à tout citoyen (d'où le nom aussi de revenu de citoyenneté) quelque soit son âge, son sexe et son activité. Cela veut donc dire que le même revenu est également versé à tous les travailleurs, PDG y compris, qu'il s'ajoute donc aux autres revenus (éventuellement imposables) et que par conséquent, il sera (partiellement) repris, sous forme d'impôt, à ceux qui gagnent le plus. L'avantage du fait qu'il est versé à tous, sans condition, est qu'il dispense d'en faire la demande. Il supprime donc toutes les démarches et toutes les enquêtes, souvent humiliantes, qu'impose le RMI. Il n'institutionnalise pas l'existence de deux classes : celle des nécessiteux à qui on accorde une aide, et celle des nantis, qui ont un travail ... ou une rente (d'où minimum (donc inférieur au SMIC) permettant tout juste de vivre chichement, mais qui permet aussi de refuser des emplois trop mal payés.

Comme il s'agit d'une redistribution (nous ne sommes pas en économie distributive), il pose le problème de son financement par l'Etat. La seconde assemblée de l'association BIEN en a débattu à Anvers en septembre 1988. Dans beaucoup de pays Européens, et même aux Etats-Unis, le débat s'est ouvert. Ce n'est guère le cas en France.